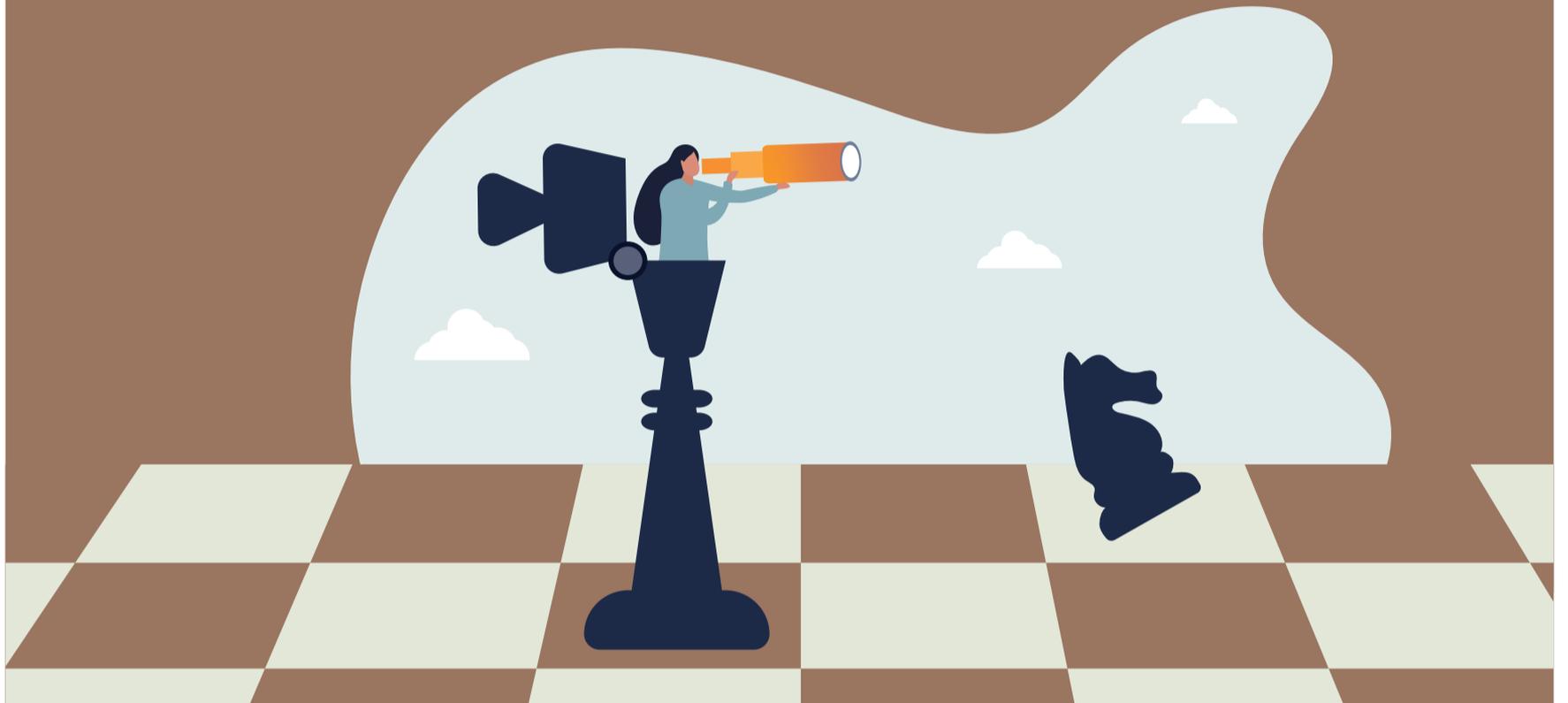


→ CARRIÈRE ENSEIGNANTE

PRÊT À JOUER LE PROCHAIN COUP ?



Vous venez d'avoir un rendez-vous de carrière : et maintenant ?
Votre démarche continue. Le Spelc vous aide à faire valoir vos droits et à garantir la reconnaissance de votre engagement.

Étape 1 **Consultez votre évaluation.** Vous recevrez une notification sur SIAE et l-Professionnel. Analysez les commentaires de votre inspecteur et de votre chef d'établissement.

À noter : ceux qui seront inspectés l'année suivante recevront une notification par courriel fin juin, conformément aux textes en vigueur.

Étape 2 **Exprimez vos observations.** Vous avez 15 jours pour formuler des observations. Le Spelc peut vous aider à rédiger une réponse efficace.

Étape 3 **Envisagez un recours si nécessaire.**

- Recours gracieux : vous disposez de 30 jours après réception de l'appréciation finale.
- Commission compétente (CCM) : sollicitez un accompagnement du Spelc si besoin.

Étape 4 **Préparez la suite de votre carrière.**

Votre rendez-vous de carrière peut influencer une accélération d'échelon, votre passage à la hors classe ou à la classe exceptionnelle.

Calendrier indicatif

Les décisions et les évaluations issues du rendez-vous de carrière suivent un calendrier variable selon les académies.

Toutefois, on peut retenir les repères suivants :

- fin juin : notification aux enseignants qui feront l'objet d'une inspection l'année suivante ;
- retour de l'avis du recteur : début de la communication des premiers retours d'évaluation.

Le Spelc, votre soutien syndical !

Ne laissez rien au hasard ; faites-vous accompagner !

- Analyse et conseils personnalisés.
 - Aide à la rédaction des recours.
 - Défense de vos droits auprès des instances académiques.
- Adhérez au Spelc pour un suivi efficace !

→ VOUS ÉPAULER

→ VOUS REPRÉSENTER

→ VOUS DÉFENDRE

L'actualité de la profession, l'expertise et les conseils du Spelc sur :

- Fédération nationale des Spelc
- @FederationSpelc
- federation-nationale-des-spelc

Vous avez un esprit libre et constructif!

**ADHÉREZ AU SPELCSUR :
WWW.SPELCSUR.FR**



Spelc
au cœur
de l'action